

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 2 (1908)

Artikel: L'extradition de Wassilieff
Autor: Bovet, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-751135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

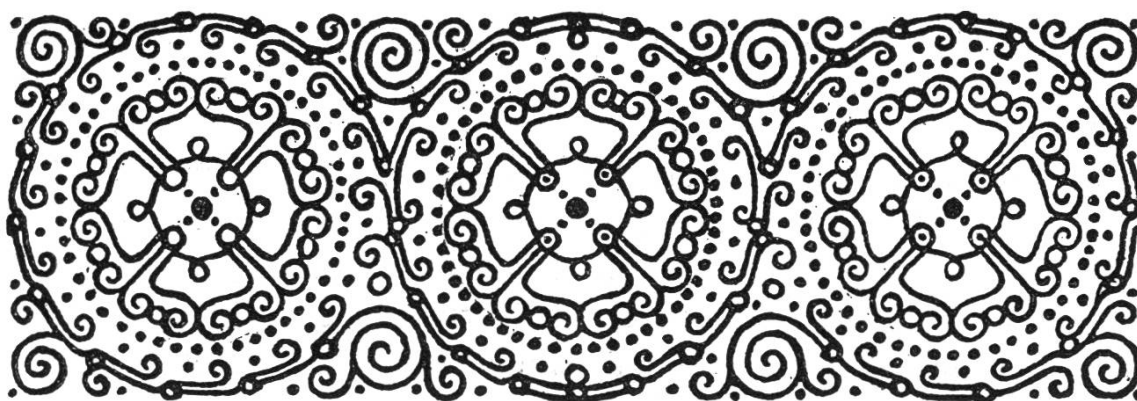
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'EXTRADITION DE WASSILIEFF.

Le 13 juillet, par six voix contre cinq, le Tribunal fédéral a accordé à la Russie l'extradition de Victor Wassilieff. Ce „terroriste“ de vingt ans va donc être puni par la justice de son pays pour avoir tué, le 26 janvier 1906, par ordre d'un comité révolutionnaire, le chef de police de Pensa.

La décision du Tribunal a soulevé en Suisse, et surtout dans la Suisse romande, une vive émotion. Les socialistes ont été les premiers à protester: cela va de soi; mais d'autres ont suivi, et le Vendredi 17 juillet quatre mille citoyens réunis au Bâtiment électoral à Genève décidaient de demander, par voie de pétition, l'abrogation du traité d'extradition avec la Russie. Il y a plus encore: un homme dont nul ne contestera le patriotisme ni le désintéressement, René Morax, a publié dans la „Tribune de Lausanne“ du 16 juillet un article d'une sanglante ironie, où il conclut à ce qu'on enlève de devant le Tribunal fédéral la statue de Guillaume Tell. A sa protestation s'est ajoutée celle de Widmann (rédacteur au „Bund“), insérée dans la „Züricher Post“ du 22 juillet (article de Wettstein).

Toutefois le Tribunal a aussi des défenseurs. Nos journaux les plus graves, que la question de l'absinthe avait momentanément divisés, se sont retrouvés d'accord pour condamner le terrorisme; je cite en particulier la „Neue Zürcher Zeitung“, le „Bund“, et la „Gazette de Lausanne“ (17 juillet) où le Colonel Secretan invoque en termes éloquents „le respect de la chose jugée.“ Son éloquence a ceci de particulier, que le lecteur s'attend jusqu'à la fin à une solution toute différente.

Si l'on pense qu'il s'en est fallu d'une voix pour que la chose ne fût jugée dans un sens diamétralement opposé, on reconnaîtra que la soumission respectueuse ne s'impose pas avec une évidence absolue. L'article de la „Gazette“ s'intitule: „La liberté“; c'est au nom de la liberté que Monsieur Perréard, et beaucoup d'autres avec lui, ont combattu l'interdiction de l'absinthe; c'est encore au nom de la liberté que ce même Perréard attaque la décision du Tribunal et que Monsieur Secretan la défend. Cet exemple (auquel on pourrait en ajouter beaucoup d'autres) ne prouve-t-il pas que nous avons aujourd'hui de la liberté des notions étrangement contradictoires? il est une preuve de plus pour la thèse soutenue ici par Maurice Millioud sur la crise morale que nous traversons.

C'est à ce point de vue général que je me placerai pour dire sincèrement mon opinion sur l'affaire Wassilieff. Par là nous écartons d'emblée les critiques (parfois injurieuses) adressées bien à tort aux six juges qui ont voté l'extradition. Ces hommes, que je ne connais pas, méritent certainement notre respect; ils ont jugé sans doute au plus près de leur conscience; il est même probable que plus d'un a accompli douloureusement ce qu'il a cru être son devoir. Respectons ces juges comme nous nous respectons nous-mêmes; mais quant à accepter comme un dogme „le respect de la chose jugée“, je m'y refuse nettement.

Sans doute, s'il s'agissait ici uniquement d'une question de droit, il y aurait quelque présomption à la discuter; mais ce n'est pas le cas. Le fait que des hommes également compétents, également intègres, se sont divisés en deux groupes égaux (six contre cinq), ce fait seul me semble prouver que nous avons ici, tout au fond, un problème de politique, dans le sens le plus haut de ce mot. Ces deux groupes ne représentent pas deux interprétations diverses d'un point de droit litigieux, ni deux „partis“; ils représentent deux convictions, deux conceptions, deux tendances diverses qui partagent également (mais en proportions peut-être différentes) le peuple tout entier. Si donc un des groupes s'est trompé, la responsabilité en est non pas à lui, mais à tout un ensemble d'idées dont il n'est qu'une expression.

Les juges ici ne sont pas en cause, mais bien le peuple suisse dont ils ont à exprimer le principe et l'idéal. Cet idéal

est-il bien net? Je ne le crois pas; tout au moins, son expression n'est pas toujours nette. D'une part nous avons des exaltés (parmi lesquels beaucoup d'étrangers ignorants de nos mœurs), des politiciens qui pêchent en eau trouble, des arrivistes magniloquents, et d'autre part des hommes assis et rassis, des bourgeois prudents qui demandent avant tout la tranquillité. Entre deux? on se tait, par inertie, par timidité, ou par peur de se compromettre, les uns avec Dürrenmatt, les autres avec Perréard. Mais on pense pourtant, et l'on sent; de sourdes évolutions, des indignations s'élaborent dans les âmes: et c'est pourquoi les votations populaires déroutent si souvent ceux qui croient parler au nom du peuple¹⁾.

Pourtant ce silence, s'il durait trop longtemps, pourrait mener à l'indifférence, et les politiciens tueraient la politique. Cela ne sera pas. Que René Morax, le poète de la Fête des Vignerons, et Widmann, le sage aimé et redouté, soient intervenus dans le débat Wassilieff, cela me cause une joie profonde, cela me console un peu des heures de tristesse vécues depuis le 13 juillet.

L'extradition de Wassilieff a frappé cruellement mon cœur de patriote. En le disant ici, je crois accomplir mon devoir de citoyen; si quelque lecteur pense et sent différemment, les pages de cette revue lui sont ouvertes; qu'on parle! afin qu'à Berne et à Lausanne nos pilotes sachent bien vers quel phare de liberté nous voulons nous orienter.

Chaque fois qu'on a discuté de l'immatriculation des étudiants russes dans nos Universités, j'ai parlé pour un maximum de sévérité; plusieurs collègues me l'ont reproché; je n'ai rien à changer à ce que je disais ici dans l'article *Limmatathen*, à ce que j'ai toujours dit dans les Conférences de recteurs. Mais il

¹⁾ Le 26 avril 1908, le peuple zuricois affirmait son idéalisme en votant trois millions pour son Université; le 5 juillet, ce même peuple zuricois qu'on croyait indifférent à la question de l'absinthe, donnait 43,000 oui contre 13,000 non (ce fut la plus forte majorité en Suisse, tant absolue que relative), tandis que la Suisse romande, d'où était partie l'initiative, étonnait par sa faible participation et sa plus faible majorité; tant et si bien que quelques esprits vulgaires ont osé dire que la Suisse allemande majorisait la Suisse française! A part cette idiotie, la votation du 5 juillet, si suggestive, n'a produit aucun commentaire intéressant; le ballon Zeppelin et les troubles de Perse sont beaucoup plus importants pour nous...

importe de ne pas confondre les étudiants avec les réfugiés politiques. Les uns nous demandent la science, les autres demandent la protection d'un peuple libre. A ne considérer que les réfugiés, il faut distinguer encore entre les victimes de l'absolutisme et les criminels pour qui la révolution n'est qu'un prétexte à brigandage. Je pense ici non seulement aux crimes d'Interlaken et de Montreux, mais encore à la plupart des „expropriations“ perpétrées en Russie même. Ces actes de vil brigandage, si nombreux qu'ils soient, ne devraient en aucune façon altérer notre jugement; ils ne sont que des actes isolés que la Russie a soin de faire connaître, que nos journaux relatent en détail, tandis que nous n'avons que des nouvelles très brèves et très rares sur les fusillades et pendaisons quotidiennes, et sur les longs convois de Sibérie.

Le cas de Wassilieff est-il bien clair? Le chef de police de Pensa, Kandaouroff, était un fonctionnaire arbitraire et brutal; il avait fait violer des femmes et torturer des prisonniers du parti révolutionnaire. Personne n'a discuté ce fait. Kandaouroff fut condamné par un comité révolutionnaire; Wassilieff a exécuté la sentence; „il n'a pas agi dans un intérêt personnel, et tout porte à croire qu'il pensait lui-même commettre un délit politique“ (texte de la „Gazette de Lausanne“ résumant les motifs de la majorité du Tribunal). Jusque là tout va bien, et le délit politique est évident. Mais, au point de vue objectif, le crime de Wassilieff était-il de nature à modifier le régime de l'Etat? C'est ici que les opinions se divisent. Non, disent les partisans de l'extradition, le fait de supprimer le chef de police d'une petite ville ne saurait exercer une influence sur l'état des choses dans un grand empire; cet acte est inutile; il n'est qu'une vengeance locale; il relève du terrorisme. Or le terrorisme n'est plus un délit politique.

Je crains bien que cette appréciation „subjective“ et „objective“ ne semble une subtilité au plus grand nombre, et n'entraîne à d'étranges conclusions: en effet, dit la majorité *„il est à remarquer que si un changement dans l'organisation politique de la Russie devait résulter de la répétition indéfinie de crimes commis sur les fonctionnaires de l'Etat, ces crimes auraient dû au moins porter sur des personnalités dont la disparition aurait,*

suivant les probabilités, pu avoir cet aboutissement, et non pas sur des fonctionnaires subalternes“.

Nous en arrivons donc à formuler une recette pour la réussite des révolutions, et n'accordons notre protection qu'à ceux qui observent notre recette. Encore n'est-elle pas très claire. Qu'entendons-nous par „fonctionnaires subalternes“? Quelles sont les „petites villes de province“ où les meurtres ne seront que du terrorisme? A partir de quelle limite les comités révolutionnaires mériteront-ils notre protection? Leur désignerons-nous les têtes à abattre? Cette voie-là mène logiquement à l'absurde.

Quelques journaux ont invoqué, contre Wassilieff et d'autres, leur jeunesse même; „blutjunge Burschen“ dit le correspondant lausannois de la „Neue Zürcher Zeitung“. Ici encore, nous fixerons donc une limite, et nous blâmerons Jeanne d'Arc d'avoir quitté Domremy à l'âge de 17 ans; cette petite bergère manquait vraiment d'objectivité.

Quand l'intérêt personnel manque absolument dans un meurtre politique, y introduire l'appréciation relative des effets possibles, c'est méconnaître la psychologie des révolutions et les expériences de notre propre histoire.

De vulgaires malfaiteurs, pilliers de banques et de wagons feraient-ils oublier les souffrances séculaires d'un peuple entier? Quel moyen légal ce peuple a-t-il donc pour réaliser ce que nous avons nous-mêmes conquis par l'épée et même par la guerre civile?

A Saint-Pétersbourg, le peuple, sans armes, soulevé par une confiance touchante, est allé implorer le tzar comme on implore un dieu; seuls les cosaques lui ont répondu. Il a recouru à l'insurrection, obtenu une constitution qu'on a violée, un Parlement dont les membres sont aujourd'hui encore en prison; l'élite intellectuelle a été fauchée par les exécutions et les déportations; professeurs, étudiants, femmes de l'aristocratie et du peuple, réformistes de toutes nuances, tous les chefs visibles sont au pouvoir arbitraire de la police . . . Et nous ne savons qu'une faible partie de ce qui se passe là-bas; dans cinquante ans l'histoire racontera les férocités sans nombre de cet absolutisme aux abois, les dénonciations, la corruption systématique, les familles brisées, les tortures, les viols, et les rôles; mais elle dira aussi les hé-

roïsmes obscurs, l'enthousiasme grandi par la souffrance jusqu'à l'exaltation, la foi toujours plus ardente léguée par le maître à l'élève, par le père au fils, de victime en victime jusqu'au libérateur. Les erreurs qu'à cinq cents lieues de distance nous critiquons pédantesquement, et les meurtres que nous disons désintéressés mais inutiles, l'histoire les expliquera comme la conséquence fatale d'une sainte colère qui soulève un peuple contre un tyran, une conscience contre une idole.

Que dira-t-elle de nous? de nous qui livrons un homme de vingt ans à la „justice“ russe, parce que, trop jeune pour juger objectivement des effets possibles de son acte, il n'a tué qu'un fonctionnaire subalterne d'une petite ville de province!¹⁾

Depuis ce jour la tristesse me tient; j'ai honte. La faute commise n'est pas du Tribunal fédéral, elle est de nous tous. Nous n'avons pas eu assez de fermeté dans notre conduite, nous avons oscillé de gauche à droite; le gouvernement, et nous avec lui, nous serions bien embarrassés de dire quelle est, dans les circonstances actuelles, l'opinion de la majorité. Peut-être ne le sait-elle pas elle-même; il me semble la sentir incertaine. *Et c'est là qu'est le danger.* C'est par là que le cas Wassilieff acquiert pour nous une importance directe et générale qui dépasse encore le sort d'un individu isolé.

Séduits par les mots de „liberté“, de „neutralité“, de „droit d'asile“, et aussi sous la pression des meneurs socialistes, nous avons été à plusieurs reprises trop accueillants; nous avons toléré des étrangers louches de tous pays, dont les discours étaient une insulte à notre peuple; nos Universités, surprises par le brusque afflux des étrangers ont eu pendant quelques années une confiance exagérée en la science civilisatrice; des raisons diverses ont même amené de nombreuses naturalisations qui ne sont pas sans danger pour notre vie nationale. Et tout naturellement nous avons eu aussi, à diverses reprises, des réactions où souvent les

¹⁾ La Russie s'est engagée à ne punir Wassilieff que pour délit de droit commun, et non pour crime politique. Là dessus les bonnes âmes se consolent, en disant que Wassilieff n'aura peut-être que quelques années de prison; elles oublient que la déportation par simple voie administrative suivra fatalement. D'ailleurs, quel que soit le châtiment, il s'agit ici du principe.

innocents ont payé pour les coupables; réactions du sentiment public et par suite des gouvernements. Comme exemples je pourrais citer l'odyssée tragi-comique du socialiste Ciccotti qui est aujourd'hui un membre très remarquable du Parlement italien; et, lors des troubles de Milan (1898), le convoi de réfugiés italiens remis à Chiasso aux mains du ministère Pelloux, de triste mémoire. Je vivais alors à Rome, où je voyais chaque jour des sénateurs, des députés, de toute nuance, mais surtout du groupe libéral; entre autres Giuseppe Zanardelli, qui fut depuis le premier ministre du jeune roi; je sais combien l'attitude de la Suisse surprit alors, et je n'oublie pas le sourire railleur d'un sénateur conservateur: „Dunque, anche la libera Svizzera . . .?“ Au Conseil national, le Conseil fédéral fut vivement interpellé à ce sujet. Cette attaque était-elle bien justifiée? J'en doute. Dans une démocratie comme la nôtre, et dans des cas pareils, le pouvoir exécutif exprime de son mieux le sentiment public: ce sentiment est-il incertain, passe-t-il d'une hospitalité trop large à la terreur panique, le pouvoir oscille aussi; il avait toléré, et maintenant il rassure.

Il est hors de doute que le crime sauvage de Montreux a perdu Wassilieff. „Objectivement“ il n'y a aucun rapport entre les deux affaires; mais „subjectivement“, dans la psychologie subconsciente du peuple et des juges, ce rapport s'est fatalement établi.

„Nous en avons assez; que les Russes nous laissent en paix!“ voilà peut-être, bien le sentiment qui prédomine aujourd'hui, hélas. L'idée de demander au peuple l'abrogation du traité d'extradition avec la Russie est malheureuse à tous égards; si le projet aboutissait, il mettrait le gouvernement dans une situation très difficile, en faisant d'une vengeance un acte législatif; c'est de la politique infantine; et si le projet n'aboutissait pas (ce qui est plus probable), cet échec nuirait à la justice même; ce serait un suicide par maladresse. — Je vois un moyen beaucoup plus simple de remédier: dans des cas pareils à celui de Wassilieff (prévus par l'article 10 § 2 de la loi fédérale), la majorité de la moitié + 1 ne devrait pas suffire; il faudrait exiger les $\frac{2}{3}$ ou les $\frac{3}{4}$ des voix.

Dans une assemblée de protestation tenue à Lausanne, René Morax doit avoir dit: „Notre pays qui tire de l'or et de l'argent

de l'étranger n'aime plus les pauvres. Sa liberté, il ne la donne plus aux proscrits, il la vend aux riches" (texte du compte-rendu de la „Gazette de Lausanne"). Ces paroles ont blessé nombre de patriotes; déduction faite de l'exagération oratoire, je crois ce reproche de matérialité justifié, mais je l'étends à beaucoup de ceux qui pérorent en faveur des Russes et autres étrangers, et je dirai même que c'est là le fond du problème, ce qui explique les variations, les sautes de l'opinion publique, partagée (des deux côtés) entre l'idéal et l'intérêt.

C'est une injustice que de rechercher l'intérêt matériel uniquement chez les gens riches, grands industriels et commerçants; on le retrouve avec la même force chez des personnes de condition très modeste; il ne faut pas non plus le limiter aux questions d'argent, mais le voir encore dans les ambitions politiques et autres. Si les „intérêts" prédominent dans nos relations avec tels pays étrangers, et dans l'accueil que nos grands hôtels font à la clientèle riche, ils agissent ailleurs aussi, hélas, dans l'acceptation trop facile des étudiants étrangers, dans les chambres meublées et les débits de soupe et d'alcool, dans les grèves où les tribuns se fabriquent une gloire, dans les consultations et „influences" démagogiques de tout genre . . . En temps normal, ces intérêts divers vivent côte à côte, et s'accommodent même du principe idéal qu'en réalité ils menacent dans sa base. Tous sont contents alors, dans cette idylle trompeuse de la médiocrité; d'une part, pour encourager les affaires, un Suisse envoie de Russie des correspondances à la fois optimistes et réactionnaires, d'autre part nous accordons notre protection à des individus qui ne la méritent en aucune façon, qui exercent chez nous une influence néfaste, par des théories absolument contraires à notre esprit national. — Et l'idylle tourne soudain au drame: les crimes de Luccheni, d'Interlaken, de Montreux bouleversent notre peuple par leur froide sauvagerie; les intérêts contraires entrent en conflit, le principe idéal s'efface comme une cime dans le brouillard; et si là-dessus il se présente un cas comme celui de Wassilieff, c'est une mêlée confuse où l'on se lance à la tête les mots de liberté, et d'humanité, sans penser que nous avons vidé ces mots de leur contenu, que nous les avons dépouillés de leur force magique, par un culte quotidien de la pièce de cent sous.

La matérialité, à gauche et à droite, cher ami Morax, voilà bien l'ennemi; et ses conséquences fatales: les compromis, le silence embarrassé, le sophisme, la peur, toutes choses indignes d'un peuple libre.

Il n'y a qu'un remède: il faut en revenir au principe, le respecter et le faire respecter dans toute sa rigueur. Ce principe est écrit en lettres de sang et de feu aux pages glorieuses de notre histoire; Montesquieu l'a résumé d'un mot: la vertu. Il définit cette vertu dans son *Esprit des lois*, au chapitre cinq du livre IV: „C'est dans le gouvernement républicain que l'on a besoin de toute la puissance de l'éducation. La vertu politique est un renoncement à soi-même, qui est toujours une chose très pénible. On peut définir cette vertu, l'amour des lois et de la patrie. Cet amour est singulièrement affecté aux démocraties. Dans elles seules, le gouvernement est confié à chaque citoyen. Or le gouvernement est comme toutes les choses du monde: pour le conserver, il faut l'aimer. Tout dépend donc d'établir dans la république cet amour; mais, pour que les enfants puissent l'avoir, il y a un moyen sûr, c'est que les pères l'aient eux-mêmes. Ce n'est point le peuple naissant qui dégénère; il ne se perd que lorsque les hommes faits sont déjà corrompus.“

Trop souvent, nous avons laissé insulter la patrie; trop souvent, nous avons plié la vertu à l'intérêt; en gens trop pratiques, nous avons vécu au jour le jour, les uns admirant la *Realpolitik* de Bismarck, les autres le communisme de Jaurès; et oubliant tous que nous sommes la plus vieille république du monde, que notre principe de vie est en nous, qu'il s'appelle vertu, et que nous ne vivrons et ne serons dignes de vivre que si nous mettons le même glaive au service de la loi et de la liberté.

Le sentiment de la majorité, disais-je, est incertain, dans les circonstances actuelles; mais débarrassez-nous des aventuriers et phraseurs de l'étranger, fortifiez le sentiment national tel qu'il s'affirme dans le *Heimatschutz*, puis dites au peuple la moitié seulement de ce qui se passe en Russie, et vous verrez s'il songera un seul instant à livrer aux cosaques un jeune homme de vingt ans qui donna sa vie à la liberté!

Tel est le problème, que le silence officiel ne rend que plus grave encore. Au delà du cas de Wassilieff, il s'agit d'un idéal

national, menacé par un positivisme dont je dirai un jour l'insuffisance scientifique, philosophique et morale.

Notre époque est fière à juste titre des grands progrès de la technique, si fière qu'elle confond la technique avec la pensée. Le ballon Zeppelin dépasse le „Discours de la méthode“ et la „Critique de la raison pure“. Notre paresse de pensée est effrayante; nous vivons de clichés, de phrases toutes faites. Ainsi nous croyons que la liberté est un principe; erreur dangereuse; la liberté n'est pas un point de départ, mais un point d'arrivée; non pas un principe, mais un idéal. Notre principe, c'est la vertu, dans le sens de Montesquieu. Je dis ces choses, tout en sachant que les pontifes ne daigneront pas y prendre garde. Je relirai Alfred de Vigny.

Quelques esprits se sont offensés de ce que la Ligue pour les droits de l'homme ait osé intervenir. Nous acceptons les louanges de l'étranger; elles s'étalent dans nos journaux; mais nous repoussons ses critiques. Nous-mêmes, nous avons pris pourtant quelque intérêt à l'affaire Dreyfus. La Ligue, en s'adressant au peuple suisse, croyait s'inspirer de notre tradition même, telle que Victor Hugo l'a célébrée en des vers dont je cite ici quelques fragments :

„Non, rien n'est mort ici. Tout grandit, et s'en vante.
L'Helvétie est sacrée, et la Suisse est vivante.

.

Tant que les nations garderont leurs frontières,
La Suisse éclatera parmi les plus altières;
Quand les peuples riront et s'embrasseront tous,
La Suisse sera douce au milieu des plus doux.
Suisse! à l'heure où l'Europe enfin marchera seule,
Tu verras accourir vers toi, sévère aïeule,
La jeune Humanité sous son chapeau de fleurs;
Tes hommes bons seront chers aux hommes meilleurs.

.

En attendant, la Suisse a dit au monde: — Espère!

.

Tant que les nations au joug seront nouées,
Tant que l'aigle à deux becs sera dans les nuées,
Tant que dans le brouillard des montagnes l'éclair
Ebauchera le spectre insolent de Gessler,
On verra Tell songer dans quelque coin terrible,

Et les iniquités, la violence horrible,
La fraude, le pouvoir du vainqueur meurtrier,
Cibles noires, craindront cet arbalétrier.

.

Les satrapes seront éblouissants à voir,
Raillant la conscience, insultant le devoir,
Mangeant dans les plats d'or et les coupes d'opale.

.

. Ils rempliront leur verre,
Et le monde comme eux oubliera. Tout à coup,
A travers les fléaux et les cimes debout,
Et l'ombre, et l'esclavage, et les hontes sans nombre,
On entendra siffler la grande flèche sombre.
Oui, c'est là la foi sainte, et, quand nous étouffons,
Dieu nous fait respirer par ces pensers profonds.

.

Maîtres, riez le front coiffé du laurier d'or,
Au pied de la fortune infâme et colossale ;
Tout à coup Botzaris entrera dans la salle,
Byron se dressera, le poète héros,

.

Et l'on verra surgir au-dessus de vos gloires
L'effrayant avoyer Gundoldingen, cassant
Sur César le sapin des Alpes teint de sang !

Telle est l'espérance que notre histoire inspirait à un poète
dont le génie plane au-dessus des frontières et des siècles.

Le jour où ces lignes paraîtront, le 1^{er} août, des feux brilleront sur toutes nos montagnes ; les regards d'un peuple entier monteront vers ces autels flamboyant dans la nuit noire, les voix s'uniront en des hymnes à la liberté, et les cœurs se recueilleront devant six siècles d'efforts et de sacrifices pour la patrie. Puissent-ils donner une pensée à cet adolescent obscur qui rêva de justice, de liberté, et que les cachots de Russie vont priver à jamais de la lumière du jour. Si de ces tristes réflexions il sortait pour nous un enseignement, une résolution virile, une promesse fervente à l'idéal, [nous verrions une fois de plus qu'aucun sacrifice, même le plus humble, n'est inutile, et que la souffrance est à l'âme une merveilleuse rosée.

ZURICH.

E. BOVET.

